

## 8 déchèteries à côté de chez vous : horaires d'ouverture

## Rouffignac

### Saint-Cernin-de-L'Herm

Boulanjou / 05 53 29 82 85

Du 01/09 au 30/06  
Mardi, jeudi samedi : 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08  
Mardi : 7h30 - 13h  
Le samedi des semaines impaires:  
7h30 - 13h

### Lavalade

Grifoul Nord / 05 53 57 22 30

Du 01/09 au 30/06  
Mardi, jeudi, samedi : 9h - 12h  
Mercredi, vendredi :  
9h-12h / 14h-17h45

Du 01/07 au 31/08  
Mercredi, jeudi, vendredi :  
7h30 - 13h  
Le samedi des semaines paires:  
7h30 - 13h

Zone  
recyclerie

Dépôt transitoire  
d'objets pouvant  
être réemployés,  
remis en état  
et proposés  
à la vente par  
l'association «Le  
tri porteur»

### Le Bugue

ZA La Terrasse / 05 53 08 74 55

Du 01/09 au 30/06  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, ven-  
dredi, samedi : 9h-12h / 14h-17h45

Du 01/07 au 31/08  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi,  
vendredi : 7h30 - 13h  
Samedi : 7h30-13h / 16h-18h30

Atelier de  
valorisation

Fenêtres,  
canapés,  
fauteuils ...  
sont démantelés  
pour un  
meilleur tri.

### Lalinde

Sauveboeuf / 05 53 24 03 34

Du 01/09 au 30/06  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi,  
vendredi, samedi : 9h-12h / 14h-  
17h45

Du 01/07 au 31/08  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi,  
vendredi, samedi : 7h30 - 13h

Zone  
recyclerie

### Saint-Cyprien

ZA La Récolat / 05 53 59 51 76

Du 01/09 au 30/06  
Lundi : 14h- 17h45  
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :  
9h -12h / 14h - 17h45  
Samedi : 9h-12h

Du 01/07 au 31/08  
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi,  
samedi : 7h30 - 13h

Atelier de  
valorisation

### Beaumont

ZA Rte de Monpazier / 05 53 52 43 76

Du 01/09 au 30/06  
Lundi : 14h- 17h45  
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :  
9h -12h / 14h - 17h45  
Samedi : 9h-12h

Du 01/07 au 31/08  
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi,  
samedi : 7h30 - 13h

Zone  
recyclerie

### Siorac

ZA Rte du Buisson / 05 53 28 26 61

Du 01/09 au 30/06  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi,  
samedi : 9h -12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi,  
samedi : 7h30 - 13h

Atelier de  
valorisation

### Rouffignac - Forêt Barade

Les Farges / 05 53 05 30 02

Du 01/09 au 30/06  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi,  
samedi : 9h -12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi,  
samedi : 7h30 - 13h

## LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS CHANGE

avec la mise en place des bornes semi-enterrées  
accessibles 24 h / 24 .

A partir du lundi 19 septembre 2022, tous les bacs vont disparaître et  
seules les bornes installées devront être utilisées.



### Les ordures ménagères

- Déposez vos déchets ménagers par la trappe d'accès.
- Pour une meilleure hygiène, ne les jetez pas en vrac, utilisez un sac poubelle.
- Si vous avez des déchets encombrants, déposez les en déchèterie.

### Les emballages et papiers

- Déposez vos emballages et vos papiers en vrac par la trappe d'accès.

*Tous les emballages se trient,  
tous les papiers se recyclent !*

### Le carton brun

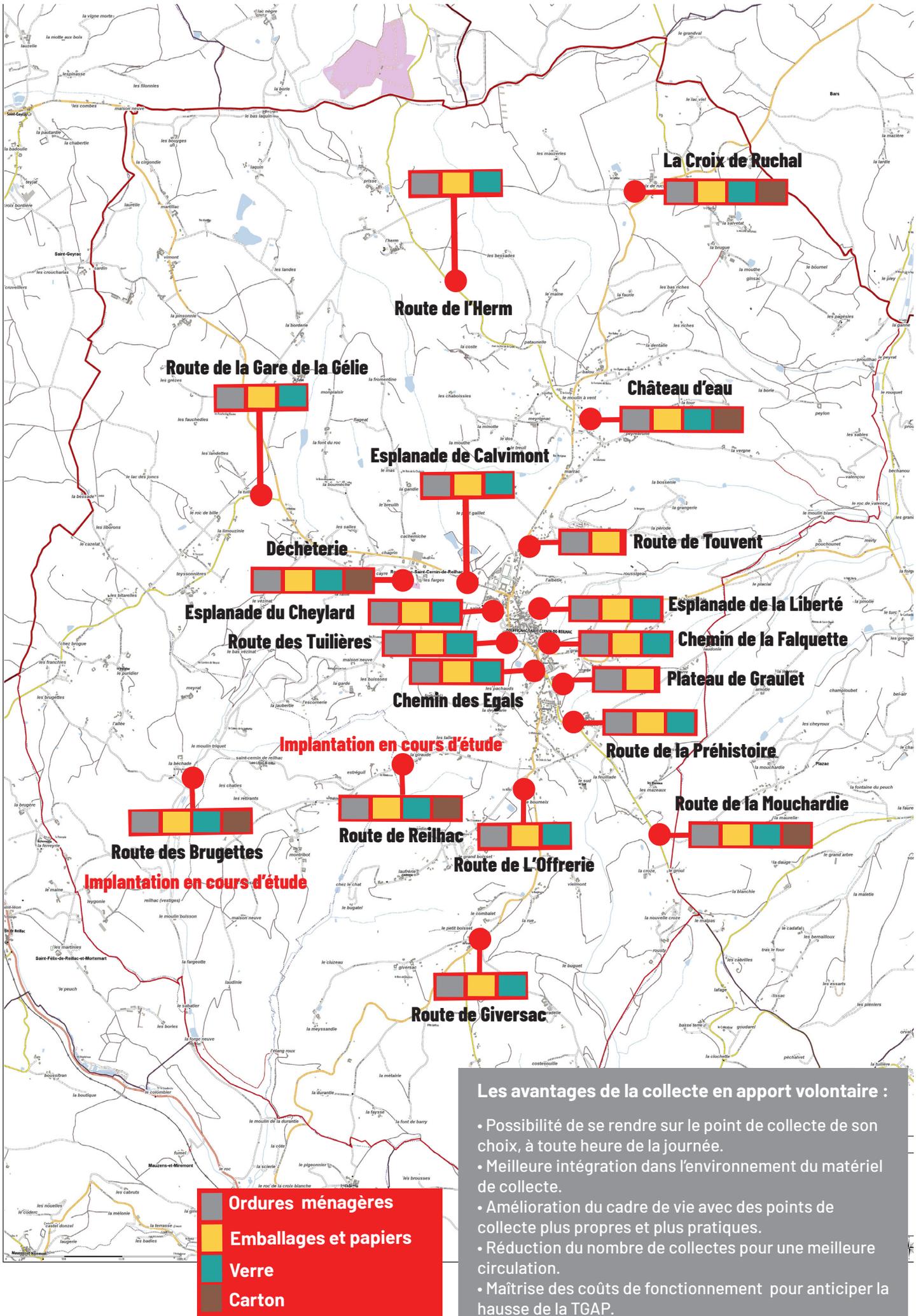
- Déposez vos cartons bruns à plat directement dans les bornes aériennes dédiées après avoir retiré les adhésifs, cerclages, films plastiques et polystyrènes.

### Le verre

- Déposez uniquement les bouteilles, les pots et les bocaux en verre sans couvercles, ni bouchons.
- La vaisselle cassée est interdite ainsi que les lampes, les ampoules et le verre de vitre.



# Rouffignac



## Les avantages de la collecte en apport volontaire :

- Possibilité de se rendre sur le point de collecte de son choix, à toute heure de la journée.
- Meilleure intégration dans l'environnement du matériel de collecte.
- Amélioration du cadre de vie avec des points de collecte plus propres et plus pratiques.
- Réduction du nombre de collectes pour une meilleure circulation.
- Maîtrise des coûts de fonctionnement pour anticiper la hausse de la TGAP.